

Marseille, le 22 mai 2019

Manifeste de Marseille

Un engagement de tous pour réduire les inégalités sociales de santé

Les Villes-Santé du Réseau français de l'OMS sont engagées de façon volontariste pour la santé de toutes et tous leurs habitant.e.s. La santé est une ressource essentielle et nécessaire pour bien grandir, aimer, s'engager, travailler, se cultiver et vieillir. Pourtant, nous faisons le constat quotidien des inégalités sociales de santé existantes dans notre pays, et particulièrement dans les Quartiers Politiques de la Ville.

Les Villes et les intercommunalités du Réseau, réunies en Assemblée Générale le 22 mai 2019 à Marseille, s'inquiètent donc d'un désengagement progressif de l'Etat sur les territoires. En effet, même si les Agences Régionales de Santé (ARS) s'engagent sur les territoires via notamment les Contrats Locaux de Santé, de nombreux dispositifs nationaux sont suspendus sans que la décision ne soit justifiée par une évaluation.

Historiquement, la politique de la ville agit par ses crédits spécifiques auprès des publics vulnérables notamment via les Ateliers Santé Ville, en complément des actions santé de proximité mises en œuvre par les collectivités. **Les Villes-Santé de l'OMS souhaitent aujourd'hui que les crédits déconcentrés de l'État soient renforcés.**

De plus, nos collectivités considèrent que la politique de la ville se doit d'intégrer systématiquement la santé dans ses priorités. Nous réaffirmons la nécessité d'intervenir auprès des publics les plus précaires, tant dans l'accès aux soins que dans les actions de prévention et promotion de la santé. Aussi, le logement étant un déterminant majeur de la santé, le Réseau s'inquiète de la diminution des moyens disponibles pour la rénovation et la construction de logements sociaux. Nous rappelons à l'Etat qu'il en va de l'intérêt général et qu'il ne peut s'en affranchir dans le contexte social qui est le nôtre.

Nous, Villes et intercommunalités, souhaitons être considérées comme des « grands opérateurs de territoire », partenaires indispensables de l'égalité républicaine aux côtés des ARS et des préfetures, au même titre que les « grands opérateurs thématiques ». Ensemble, nous souhaitons lutter contre l'exclusion et accompagner tous les citoyens et citoyennes vers une meilleure santé.

Contacts :

- Charlotte Marchandise-Franquet
Présidente du Réseau français des Villes-Santé (RfVS) de l'OMS, Maire-adjointe de la Ville de Rennes
c.marchandise-franquet@ville-rennes.fr - 02.23.62.14.81 (secrétariat)
- Secrétariat du RfVS : secretariat@villes-sante.com – 02.99.02.26.06